****

**[CDI] Community et content manager, chargé(e) des Relations Presse (H/F)**

Val d'Oise Tourisme, l'Agence de développement touristique du Val d'Oise, organisme associé du Conseil départemental, recherche son ou sa community et content manager BtoC pour l'accompagner dans le développement de sa stratégie digitale web et Réseaux sociaux.

**Missions**

Principales missions :

• Sens du poste : Valoriser la destination Val d’Oise, ses territoires et leurs offres sur le web et les réseaux sociaux

• Créer du contenu et animer nos différentes communautés sur les **réseaux sociaux** (Facebook, Instagram, Twitter, Pinterest, YouTube)

• Créer le contenu rédactionnel et le mettre en ligne sur notre **site Internet** grand public (blog, expériences touristiques)

• Organiser, développer et déployer une stratégie **Relations Presse et Influenceurs** en relation avec notre agence externe. Vous serez le/la référent(e) presse et influenceurs auprès de nos partenaires

• **Évaluer** l’action (fréquentation, satisfaction) en s’appuyant sur un reporting régulier et proposer des axes d’amélioration

**Profil**

Avec une expérience réussie de 1 à 3 ans dans le Community/Content Management avec idéalement une excellente connaissance de l’offre touristique du Val d’Oise, le, la candidat(e) doit :

• Maîtriser les médias communautaires et réseaux sociaux  
• Disposer de connaissances en marketing digital et communication (écrite et visuelle)  
• Maîtriser des techniques de veille et de recherche  
• Maîtriser des outils métiers : Photoshop, Google Analytics, montage vidéo...  
• Fédérer autour d’un projet  
• Agir en autonomie et faire preuve de curiosité  
• Capacités rédactionnelles fortes et adaptées aux cibles  
• Avoir le sens de l’écoute et empathie   
• Disposer du permis B obligatoire.

**Conditions**

• CDI à partir de janvier 2022 – Entretiens programmés en décembre  
• 37,5 heures par semaine soit 151,67 h et 1,5 RTT par mois  
• Rémunération : 1 900,00 € bruts mensuels – 13ème mois  
• Poste basé à Cergy-Pontoise. Déplacements fréquents sur le département (véhicule fourni)  
• Avantages : Restauration collective, véhicule de service, flexibilité des horaires, télétravail (1 jour par semaine envisageable en fonction du niveau d’autonomie).